

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉTUDES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE  
INTERNATIONAL SOCIETY FOR EIGHTEENTH-CENTURY STUDIES**

**Réunion du Comité Exécutif, Graz  
le vendredi 28 août 2009**

Présents: Keith Baker (Président), Wolfgang Adam, Lise Andries, Dimitri Apostolopoulos, Pascal Bastien, Marc André Bernier, Lorenzo Bianchi, Maria Grazia Bottaro Palumbo, Andrew Carpenter, Maria Helena Carvalho dos Santos, Simon Davies, Zdravec Dejan, Anton Diomine, David Dunér, John Dunkley, Christophe Guant, Nelson Guilbert, Soren Peter Hansen, Harald Heppner, Pasi Ihalainen, Anna Grzeskowiak Krwawicz, Mark Ledbury, Hans-Jürgen Lüsebrink, Laurenz Lütteken, Heather McPherson, Jonathan Mallinson, Makoto Masuda, Maria Cristina Melo, Anne-Marie Mercier, Ilena Milhaila, Jean Mondot, Fritz Nagel, Alberto Postigliola, Peter Reill, Lyn Roberts, Wolfgang Schmale, Catriona Seth, Ingi Sigurdsson, Stefanie Stockhorst, Motoichi Terada, Daniela Tinkova, Danièle Tosato-Rigo, Wiep Van Bunge, Eva Velasco Moreno, Byron Wells, Raïa Zaïmova, Renate Zehninger

Excusés: Jean-Claude Bonnet, Etienne Hofmann, Anne-Marie Mai

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Bienvenue du Président**

Le Président accueille les membres et les délégués et remercie Harald Heppner pour l'organisation de la réunion du Comité Exécutif et le colloque de 2009 à Graz.

**2. (i) Procès-verbal de la réunion précédente.**

Le procès-verbal de la réunion du CE à Dublin le 28 août 2008 est approuvé sans modification.

**(ii) Remarques préliminaires du Président**

Le Président rappelle les objectifs convenus à la réunion précédente, soit:

- l'amélioration de la visibilité des activités de la SIEDS / CE pour les membres des sociétés
- l'amélioration de la visibilité du processus de prise de décisions au CE pour les membres des sociétés

Il annonce que beaucoup de progrès ont été réalisés sur ces questions, grâce au travail de plusieurs personnes: en particulier, Lise Andries et Andrew Carpenter de la Commission pour la Communication, les membres canadiens du Comité Exécutif Marc André Bernier et Pascal Bastien, et Jonathan Mallinson et Lyn Roberts de la Voltaire Foundation. Les principaux changements dans le fonctionnement de la SIEDS apparaîtront au cours de la réunion. Les points essentiels sont:

Le site internet et le répertoire de la SIEDS

- transfert de l'administration technique à l'Université Laval, Canada
- développement du contenu du site ; un moteur de recherche plus puissant pour le répertoire
- le site et le répertoire vont dépendre de la régularité de la mise à jour et de l'exactitude des informations fournies par les sociétés nationales et les membres individuels

Services du Secrétariat

Le Secrétariat Technique de la Voltaire Foundation, continuera à assurer les autres services gratuitement

Le président introduit les trois rapports concernant ces changements : le rapport de la Secrétaire Générale, le rapport du Secrétariat Technique et le rapport de la Commission pour la Communication.

### **3. Rapport de la Secrétaire Générale**

Lise Andries, la Secrétaire Générale, présente les points essentiels de son rapport.

(i) La Commission pour la Communication a été créée lors de la réunion du CE à Montpellier (14 juillet 2007) afin d'améliorer la visibilité de la SIEDS à travers son site internet et la communication avec les membres. La Commission a décidé de nommer un nouvel Editeur de Contenu du site internet, Nelson Guilbert, un étudiant de Marc André Bernier en doctorat qui possède également un diplôme en informatique. Depuis novembre 2008 Nelson Guilbert a transformé l'aspect et l'allure du site de la SIEDS, et depuis janvier 2009 il a mis à jour le site chaque semaine.

(ii) En octobre 2008, Jonathan Mallinson, Directeur intérimaire de la Voltaire Foundation, informa la SIEDS que la Voltaire Foundation ne serait plus en mesure dorénavant d'administrer le site internet et le répertoire en ligne, du fait que son expert technique, Robert McNamee, venait de quitter la Foundation. Jonathan Mallinson conseilla à la SIEDS de chercher une autre organisation pour fournir ces services. Keith Baker, Andrew Carpenter et Lise Andries entreprirent de chercher une solution alternative. Sur une suggestion de Marc André Bernier, des discussions eurent lieu avec Thierry Belleguic, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université Laval au Canada qui possède un solide département d'informatique.

Une réunion importante eut lieu avec l'APTI (le département d'informatique) à l'Université Laval en février 2009, à laquelle assistèrent Keith Baker, Lise Andries, Jonathan Mallinson, Marc André Bernier et Pascal Bastien. Les besoins du site internet et du répertoire de la SIEDS firent l'objet d'une discussion, à la suite de quoi l'APTI soumit un devis pour une restructuration complète de l'architecture du site internet et du répertoire. Un coût total de £8,300 pour la SIEDS fut établi, avec financement additionnel fourni par l'Université du Québec à Montréal [UQAM] et l'Université du Québec à Trois-Rivières [UQTR] grâce aux initiatives de Marc André Bernier et Pascal Bastien. La Voltaire Foundation s'engagea à assurer le transfert de l'information nécessaire auprès de l'APTI, une fois complétée la nouvelle architecture du site/répertoire.

Le Président et la Secrétaire Générale ont jugé important de prendre rapidement la décision de signer un contrat avec l'APTI pour la restructuration du site internet et du répertoire, étant donnée l'urgence de la préparation des deux prochaines années pour le Congrès de la SIEDS à Graz, en sorte que le nouveau site puisse faire l'objet d'une démonstration lors de la réunion de 2009 du CE à Graz. La Secrétaire Générale a insisté sur le fait que les sociétés nationales et les membres individuels devront assumer à l'avenir la responsabilité de la mise à jour du répertoire et du contenu du site internet., Elle a suggéré que les sociétés nationales/membres individuels fassent la mise à jour du répertoire une fois par an.

Le contrat entre la SIEDS et l'APTI est de neuf ans, avec option de sortie pour la SIEDS au bout de quatre ans. Selon les termes du nouveau contrat entre la SIEDS et la Voltaire Foundation, la Fondation offre les services du secrétariat technique (comptabilité et secrétariat) gratuitement. Un point restant à résoudre est le transfert du nom de domaine de la SIEDS ([www.isecs.org](http://www.isecs.org)) de la Voltaire Foundation à la SIEDS; ce qui sera fait avec l'accord de Robert McNamee le 3 septembre.

(iii) D'autres activités importantes de la SIEDS ont été organisées, notamment le Séminaire Jeunes Chercheurs 2009 prévu à Lisbonne en septembre, sous la direction de Maria Helena Carvalho dos Santos.

#### **4. Rapport du Secrétariat Technique**

Lyn Roberts de la Voltaire Foundation présente le Rapport du Secrétariat Technique, en soulignant les points suivants:

(i) Les liens entre la Voltaire Foundation et la SIEDS sont anciens et ce sont des liens organiques; toutes deux furent fondées par Theodore Besterman, et la VF a fonctionné comme Secrétariat Technique de la SIEDS depuis sa création.

(ii) A la suite de la réunion du Comité Exécutif de 2008 à Dublin, la Voltaire Foundation a réfléchi à la meilleure façon de continuer à servir les besoins croissants d'une organisation internationale comme la SIEDS, tout en tenant également compte des changements survenus à l'intérieur de la VF même. Le résultat a été de suggérer au CE de modifier les services qu'elle rend à la SIEDS de la manière suivante:

- de continuer à assurer les services administratifs et financiers de la SIEDS, comprenant la collecte des cotisations annuelles, l'aide à la préparation des réunions annuelles du CE, la rédaction du procès-verbal d'autres services fournis CE, ainsi que la gestion des élections tous les quatre ans
- d'assurer ces services gratuitement

Il a aussi été recommandé que la SIEDS passe un contrat avec une organisation technique spécialisée pour héberger et développer le site internet de la SIEDS et le répertoire en ligne. Suite aux discussions fructueuses entre la VF et les membres du CE, l'APTI de l'Université Laval, au Canada, a été retenu pour restructurer le répertoire SIEDS-direct, mettre à jour et héberger le site internet. Ceci signifie que la Voltaire Foundation n'est plus responsable du site internet de la SIEDS ou de SIEDS-direct. Lyn Roberts rappelle également les remarques de la Secrétaire Générale et du Président selon lesquelles le succès de la restructuration du site internet et du répertoire en ligne dépend de la participation accrue des sociétés nationales et des membres individuels à leur mise à jour.

(iii) Le travail du Secrétariat Technique effectué par la Voltaire Foundation au cours de l'année passée comprend:

(a) La préparation de différentes réunions, la présence et l'organisation; l'assistance de Jonathan Mallinson à la réunion de février 2009 au Canada; l'organisation de la réunion de la Commission pour la Communication à Oxford en octobre 2008, et une réunion avec la Secrétaire Générale à Oxford en mai 2009.

(b) L'établissement de trois nouveaux contrats (SIEDS-Nelson Guilbert; SIEDS-APTI; SIEDS-VF).

(c) La mise à jour du répertoire en ligne (avec l'information reçue jusqu'à octobre 2008), l'organisation pour l'APTI de l'accès au répertoire pour le transfert de l'information à l'été 2009, et l'évaluation d'un échantillon d'essai (pour le but du scrutin électronique) en juillet 2009.

(d) La préparation du procès-verbal provisoire de la réunion du CE à Dublin en 2008.

(e) La mise au point de la révision des Statuts et de la Constitution de la SIEDS en accord avec la Secrétaire Générale.

(f) Perception des cotisations des sociétés nationales, préparation du budget pour 2009 et clôture des comptes pour 2008. Lyn Roberts note que les sociétés nationales sont devenues plus promptes à payer leurs cotisations.

Lyn Roberts conclut le rapport du Secrétariat Technique en disant que la Voltaire Foundation est très heureuse de continuer à appuyer la SIEDS, et souhaite s'engager dans une relation de collaboration fructueuse dans les années à venir.

## **5. Rapport de la Commission pour la Communication**

Andrew Carpenter, en tant que Président de la Commission pour la Communication, suggère aux délégués du CE de se reporter au rapport qu'il a préalablement distribué et qui répète plusieurs des points mentionnés dans les rapports de la Secrétaire Générale et du Secrétariat Technique. Il pense que le CE sera très content du progrès effectué en vue d'une plus grande communication entre les membres, et il remercie tous ceux et celles qui ont consacré leur temps et leurs efforts aux changements en cours. Il remercie spécialement la Secrétaire Générale, Lise Andries pour son énergie et son dévouement sans relâche.

## **6. Questions de l'auditoire à propos des trois rapports et des changements effectués**

(i) On demande à la Voltaire Foundation de clarifier sa prestation de services.

La Voltaire Foundation assurera gratuitement les services financiers, le secrétariat et l'organisation du scrutin électronique. Elle ne sera plus responsable du site internet et du répertoire en ligne.

(ii) Des questions sont posées concernant le coût de restructuration du site internet et du répertoire électronique tels qu'il apparaît dans les comptes.

Le coût total est de £8,300 payable en deux versements, le premier ayant été payé au cours de l'année financière 2008 (qui se terminait le 31 juillet 2008) ; le second versement sera payé au cours de l'année financière 2009.

(iii) Le Président conclut cette discussion par des remarques sur le répertoire.

Chacun des membres de la SIEDS pourra mettre à jour sa fiche individuelle, et les sociétés nationales pourront également mettre à jour les informations concernant les membres individuels, cette mise à jour devant avoir lieu au moins une fois par an. Byron Wells demande si la tâche de mise à jour – qui sera plus lourde pour certaines sociétés nationales que pour d'autres – ne pourrait pas être effectuée à des moments choisis par les sociétés elles-mêmes. Il est décidé que le CE fixera une date limite annuelle avant laquelle toutes les mises à jour devront être effectuées, les sociétés nationales décidant du moment où elles rempliront cette tâche de façon à respecter la date d'échéance. Il est décidé de nommer un nouveau membre de la Commission pour la Communication qui serait le Secrétaire des adhésions et la personne à contacter pour les sociétés nationales. Sur proposition du Président, le CE approuve la nomination de Pascal Bastien à ce poste.

## **7. Rapport de la Trésorière**

(i) Maria Grazia Bottaro Palumbo présente les points essentiels de son rapport, à savoir que la

totalité des recettes a été de £12,644.49 / €14,820.86 et que le montant total des dépenses s'élevait à £10,785.30 / €12,641.67

Des questions sont posées sur les comptes, et les remarques suivantes sont faites:

(ii) Les comptes et les fonds de la SIEDS sont en livres sterling, et suivant une suggestion de Catriona Seth, Lyn Roberts s'enquerra de savoir si les fonds de la SIEDS peuvent être établis à la fois en euros et en livres sterling pour les dépenses annuelles prévues, car ceci éviterait de perdre de l'argent à cause de taux de change défavorables.

(iii) Comme deux institutions (l'APTI et la Voltaire Foundation) travaillent dorénavant avec la SIEDS, la SIEDS doit établir un budget précis de ses dépenses.

Il est brièvement expliqué qu'après la mise de fonds initiale payée à l'APTI, les seuls coûts seront les £250 payés annuellement pour l'hébergement du site internet, et le paiement annuel à Nelson Guilbert en tant qu'Editeur de Contenu du site. Il est dit aussi que la mise de fonds initiale versée à l'APTI pour la réorganisation du site internet et du répertoire serait compensée par le faible montant de la somme annuelle à déboursier.

(iv) Byron Wells suggère que les fonds épargnés soient investis dans les Séminaires Jeunes Chercheurs, étant donné que la subvention annuelle de £2,800 n'a pas été modifiée depuis l'an 2000.

Il est proposé et accepté que la subvention annuelle s'élève à £3,800.

(v) Mark Ledbury s'enquiert du 0% de taux d'intérêt budgétisé pour 2009, et demande si l'Université d'Oxford, qui s'occupe des fonds de la SIEDS dans le pool des déposants de l'Université, garantit le capital.

Le Secrétariat Technique présentera un rapport sur cette question.

(vi) Il est convenu que le budget soit affiché sur le site internet de la SIEDS.

Le Président souligne le fait qu'en acceptant le budget de 2009, le CE accepte un tarif de maintenance du site internet de £250, un paiement annuel de £2,000 pour l'Editeur de Contenu du Site, et une subvention aux Séminaires Jeunes Chercheurs de £3,800. Le budget est approuvé à l'unanimité.

## **8. Congrès international de Graz, 2011**

Harald Heppner présente un rapport sur le prochain Congrès international qui aura lieu à Graz du 25 au 29 juillet 2011. Le thème du congrès est 'Le temps au siècle des Lumières: penser le présent, imaginer le futur' avec comme sous-thème 'L'Europe centrale et orientale au temps des Lumières'.

### **(i) Organisation du congrès**

Le comité organisateur a été établi, et Harald Heppner présente les dates clés :

- 1<sup>er</sup> octobre 2009 : ouverture des inscriptions et des proposition de communication sur le site internet ([www.18thCenturyCongress-Graz2011.at](http://www.18thCenturyCongress-Graz2011.at)) .
- 1<sup>er</sup> octobre 2010 : ouverture sur le site des réservations pour l'hébergement 100 à 200 lits (certains en chambres partagées) ont été réservés provisoirement. Le programme des activités culturelles est prêt.

- 31 mars 2011 : date limite pour les propositions de communications. Il est possible de le faire après cette date, mais ces contributions n'apparaîtront pas dans le programme.
  - 31 mai 2011 : publication du programme.
- 
- réunion du CE sortant : dimanche après-midi, 24 juillet 2011
  - réunion du nouveau CE : samedi matin, 30 juillet 2011
  - mardi ou jeudi soir, un concert
  - mercredi après-midi, excursions

**(ii) Coûts d'inscription au congrès**

*Jusqu'au 31 mars 2011*, les frais d'inscription seront de €170 pour les participants et de €90 pour les personnes accompagnant les congressistes.

*Après le 1<sup>er</sup> avril 2011*, les frais d'inscription seront de €190 pour les participants et de €110 pour les accompagnateurs.

Les frais comprennent l'accès aux musées et galeries, le concert, le cocktail et la réception d'accueil. Le seul coût additionnel concernera les excursions.

**(iii) Bourses**

Harald Heppner espère obtenir une contribution financière de la part de la Société Autrichienne et la SIEDS pour les bourses. Des demandes de subventions auprès d'autres sponsors/ potentiels seront envoyées à l'automne 2009, en sorte que le montant définitif sera connu au 31 décembre 2010. Les dossiers de candidature pour les bourses peuvent être envoyés à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2010, et les bourses seront allouées à compter du 31 janvier 2011.

Le sous-comité aux bourses, établi lors de la réunion du CE de 2008 à Dublin sous la responsabilité de Jean-Claude Bonnet, a envoyé ses propositions pour l'affectation des bourses, information qui sera communiquée à Harald Heppner (voir les points clés sous **8 (v)** ci-dessous).

**(iv)** Diverses questions sont posées concernant l'affectation des bourses, le programme du congrès et les coûts pour les membres de la SIEDS.

*(a)* Il a été précisé que l'appel à communications serait affiché sur le site internet du congrès, avec le reste du programme.

*(b)* Le voyage à Graz à partir de pays hors de l'Europe risque de décourager certains membres et d'être potentiellement onéreux. Harald Heppner va s'enquérir auprès des compagnies aériennes et de chemin de fer de la possibilité de réductions pour les membres de la SIEDS qui vont assister au congrès. Il y aura également des tarifs spéciaux pour les congressistes en ce qui concerne les hôtels ou les autres formes d'hébergement.

*(c)* Etant donnée la nature interdisciplinaire de la SIEDS en tant qu'organisation, il devrait y avoir parmi les membres du comité local d'organisation des spécialistes de diverses disciplines (c'est-à-dire l'histoire, les études culturelles, la philosophie, la littérature). Il serait souhaitable que les noms des membres du comité local d'organisation apparaissent également sur le site internet du congrès.

*(d)* Une longue discussion s'ensuit sur le calendrier proposé pour l'inscription, les propositions de communications et leur acceptation, les dossiers de candidature pour les

bourses et leur affectation.

(e) Harald Heppner va s'enquérir de savoir si d'autres formes de paiement que la carte de crédit peuvent être acceptées.

(f) Les tarifs du congrès et de possibles alternatives sont discutés, comprenant:

- des tarifs distincts pour ceux qui souhaitent assister à la cérémonie de clôture et ceux qui n'y assisteront pas. Harald Heppner espère que la réception sera gratuite pour tous les participants.
- des tarifs réduits pour les moins de 35 ans. Le Président estime que des tarifs réduits en fonction de l'âge sont arbitraires et ne tiennent pas compte du statut académique.
- des tarifs réduits en fonction de la date de soutenance de thèse (ce qui indiquerait si le congressiste est un jeune chercheur disposant de revenus plus faibles); mais ce critère serait difficile à appliquer- étant donné que les conditions de soutenance de thèse varient en fonction des pays.
- des tarifs fondés sur le niveau de revenu.
- des tarifs fondés sur le fait qu'une personne est salariée ou non.

La discussion n'est pas concluante, et le Président fait observer que des tarifs réduits pour certains participants signifient que d'autres participants auront à payer davantage. Le Président suggère de s'en tenir à un seul tarif, et de dépenser du temps et de l'énergie à chercher de l'argent pour les bourses.

#### **(v) Dossiers de candidature pour les bourses**

Une discussion a lieu sur les dossiers de candidatures pour les bourses, leur évaluation et leur affectation.

(a) Les points clés des propositions de Jean-Claude Bonnet sont présentés par Lise Andries comme suit:

- La valeur scientifique du sujet de communication proposée est essentielle. Les dossiers de candidature comportant seulement un titre de communication ne sont pas recevables. Le dossier doit inclure un résumé d'un minimum de 10 lignes donnant un aperçu de la communication proposée. Le projet doit également avoir un lien avec les thèmes du congrès.
- La situation économique du candidat, qu'il soit étudiant, salarié ou sans emploi, et s'il est en mesure de trouver d'autres sources de financement. Les questions sur ces points devraient se trouver sur le formulaire du dossier de candidature, et la priorité devrait être donnée aux étudiants en provenance de pays pauvres.
- Chaque dossier doit être évalué par deux ou trois personnes, afin d'inclure une personne du comité organisateur local.
- Il ne doit pas y avoir plus de deux propositions de communication par personne; certains candidats avaient proposé jusqu'à cinq tables rondes au Congrès de Montpellier en 2007.

(b) Des remarques et des suggestions sont faites sur les critères d'évaluation, et les points évoqués sont les suivants:

- Le pays d'origine du candidat et de son éloignement par rapport au lieu du congrès.
- Le fait qu'il est difficile de savoir si un pays est 'pauvre' ou non.
- Ceux qui évaluent les dossiers ont simplement besoin d'avoir une indication sur la situation financière du candidat.

- Pour le congrès de Montpellier en 2007, les bourses allouées étaient en moyenne de €200, avec inscription gratuite au congrès pour les boursiers.
- Les demandes de bourses devraient contenir une ou deux lettres de professeurs afin a) d'appuyer la valeur scientifique de la proposition de communication, et b) de préciser la situation financière du candidat.
- Au Congrès de Dublin en 1999 l'hébergement et l'inscription étaient gratuits pour ceux qui avaient reçu une bourse, et les coûts de transport leur étaient remboursés.

Le Président conclut la discussion sur les bourses en établissant un sous-comité comprenant le Vice-président Andrew Carpenter, Harald Heppner et lui-même. Il souligne également la nécessité de commencer dès que possible le travail sur les dossiers de candidature pour les bourses et les critères d'évaluation.

#### **(vi) Communication de l'information aux membres sur le Congrès de Graz 2011**

Le Président indique qu'un publipostage initial est provisoirement prévu pour l'automne 2009, et dès lors il est essentiel que les dates clés du programme soient incluses dans ce publipostage. Les publipostages devraient également être envoyés par voie électronique, mais à l'heure actuelle il y a un haut pourcentage (40%) de membres individuels qui n'ont pas fourni leur adresse électronique sur ISECS-direct, de sorte qu'un sérieux effort des sociétés nationales, avec l'appui de Pascal Bastien, est nécessaire pour encourager les membres à mettre à jour leurs renseignements personnels.

Une discussion s'ensuit sur la suggestion d'un publipostage à l'automne, et le fait qu'il est important que les membres fournissent leur adresse électronique.

Lyn Roberts précise que la SIEDS aura à payer pour tout publipostage expédié par le Secrétariat Technique, y compris par voie électronique, car l'envoi de papier par la poste et l'envoi par courrier électronique impliquent tous deux des coûts en termes de temps de travail. Elle insiste aussi sur le fait que les publipostages papier et électroniques requièrent une planification d'au moins 6 à 8 semaines avant d'être expédiés.

- Mark Ledbury se dit défavorable à un publipostage et se prononce en faveur d'un affichage de toutes ces informations sur le site internet ou dans les bulletins des sociétés nationales.
- Pascal Bastien affirme qu'un envoi électronique par la SIEDS elle-même n'implique aucun coût.
- Lise Andries suggère un publipostage électronique par la SIEDS en utilisant les données actuelles du répertoire, et propose que les sociétés nationales se chargent d'expédier les publipostages papier si elles le souhaitent à leurs frais.

La suggestion d'expédier un publipostage imprimé est faite. 13 délégués votent en sa faveur, 23 votent contre. La proposition est donc rejetée.

Le Président déclare que d'autres moyens de communiquer l'information sur le Congrès de Graz 2011 doivent être explorés.

[La réunion s'arrête à 13h30 pour le déjeuner, et reprend à 14h30.]

Lise Andries ouvre la session de l'après-midi par un éloge de la vie et de l'œuvre de Michel Baridon, décédé dernièrement, un collègue qui fut Secrétaire général de la SIEDS et joua un rôle clé dans son développement..

## **9. Elections au CE, 2011**

(i) Le Président rappelle aux membres du CE que les statuts de la SIEDS requièrent que la liste de candidats aux élections du prochain CE préparée par le présent CE soit adressée au moins deux ans à l'avance aux sociétés nationales de manière à ce qu'elles puissent faire d'autres propositions de noms, et que la liste définitive soit envoyée à toutes les sociétés nationales et aux membres de la SIEDS au moins un an avant les élections.

(ii) Un Comité des Nominations a été établi, présidé par Andrew Carpenter, qui présente la liste proposée de candidats, rappelant à l'Assemblée que les membres du CE peuvent être élus pour un maximum de trois mandats.

Points clés soulevés par Andrew Carpenter:

- En tant que Vice-Président il a décidé de ne pas se présenter comme candidat à la Présidence, pour des raisons tant professionnelles que personnelles. Andrew Carpenter propose Marc André Bernier comme candidat au poste de président, soulignant son dévouement à la SIEDS, en particulier son implication dans les changements actuels à l'intérieur de l'organisation, et sa réputation internationale.
- A cause de la décision des deux membres japonais du CE, Makoto Masuda et Motoichi Terada, de ne pas se représenter, le Comité n'aura plus de représentants de la Société japonaise.
- Il souhaite que la liste de candidatures soit plus importante de manière à montrer que les élections sont très ouvertes, ce qui permettra d'accroître l'intérêt pour le vote et le taux de participation.
- La demande sera faite à la Société Slovène d'ajouter des noms à la liste.

(iii) A la requête du Président, la Secrétaire Générale lit à voix haute les règles concernant la liste de candidature:

- La liste des candidats est établie par le CE deux ans avant les élections.
- Cette liste est distribuée par les sociétés nationales aux membres individuels, qui peuvent alors proposer des candidats supplémentaires au cours des six mois suivants. Tous les candidats ajoutés à la liste doivent être membres des sociétés nationales et de la SIEDS et à jour de leur cotisation. Les candidats supplémentaires pour les postes de Président et de Vice-Président doivent présenter 50 signatures appuyant leur candidature; les candidats pour tous les autres postes doivent présenter 25 signatures.

Il est convenu que chaque société nationale qui souhaite ajouter des noms à la liste des candidats proposés envoie les noms des candidats sur une liste unique au Secrétariat Technique avant le 1<sup>er</sup> juin 2010, accompagnée des signatures appuyant chaque candidature nouvelle.

- Un an avant les élections, le CE inscrit sur la liste les nouveaux candidats proposés par les sociétés nationales. Le CE peut également ajouter des candidats supplémentaires si les deux tiers du Comité présent à la réunion sont d'accord.

Il est noté que les langues officielles de la SIEDS sont l'anglais et le français. En conséquence, les candidats doivent posséder une très bonne connaissance écrite et parlée d'une langue, et un degré raisonnable de compréhension de l'autre langue.

[A ce stade tous les candidats proposés présents à la réunion quittent la salle pour permettre des discussions ouvertes sur la légitimité de leur candidature.]

(iv) Des discussions s'ensuivent sur le nombre de candidats proposés pour chaque poste.

La suggestion qu'il y ait au moins trois nominations pour chaque poste est jugée irréalisable, puisque ceci signifierait un total de six candidats pour la position de Second Vice Président. Il est alors décidé d'augmenter autant que possible le nombre de pays représentés.

Le Président propose un vote sur la liste suivante de candidats:

*Président* : Marc-André Bernier (Canada)

*Premier Vice-Président: un poste*

Jean-Claude Bonnet (France)

Bernadette Fort (Etats-Unis)

Hans-Jürgen Lüsebrink (Allemagne)

*Second Vice-Présidents: deux postes:*

Lise Andries (France)

Penelope J. Corfield (Royaume-Uni)

Peter Reill (Etats-Unis)

*Secrétaire Général: un poste:*

Anne-Marie Mai (Danemark)

Catriona Seth (France)

*Secrétaire Général adjoint: un poste;*

Dimitris Apostolopoulos (Grèce)

Rosamaria Loretelli (Italie)

Laurenz Lütteken (Allemagne)

*Trésorier: un poste:*

Eva Velasco-Moreno (Espagne)

Mark Ledbury (Royaume-Uni/Etats-Unis)

*Trésorier-adjoint: un poste:*

Dena Goodman (Etats-Unis)

Wiep van Bunge (Hollande/Belgique)

*Membres élus: 8 postes:*

Laura Brown (Etats-Unis)

Gavin Budge (Royaume-Uni)

Pascal Bastien (Canada)

Michel Delon (France)

Harald Heppner (Autriche)

Lorenzo Bianchi (Italie)

Anna Cullhed (Suède)

Anton Demin (Russie)

John Dunkley (Royaume-Uni)

Pasi Ihalainen (Finlande)

Heather McPherson (Etats-Unis)

Wolfgang Schmale (Autriche)

Geraldine Sheridan (Irlande)

Stefanie Stockhorst (Allemagne)

Danièle Tosato-Rigo (Suisse)

Raia Zaimova (Bulgarie)

La liste proposée est approuvée à l'unanimité.

#### **(v) Scrutin électronique**

Peter Reill soulève la question du conflit entre les exigences des lois sur la protection de l'information de l'Union Européenne et les pays non-européens qui n'ont pas ces exigences légales. Pour clarifier : pour que les organisations puissent envoyer des messages électroniques aux individus, l'Union Européenne stipule qu'il existe une clause permettant de dire si on accepte de recevoir des messages électroniques (en cochant, par exemple, une case sur un formulaire en ligne). Peter Reill demande si le Secrétariat Technique peut donner l'assurance aux électeurs nord-américains qu'ils pourront voter en ligne sans avoir à remplir un tel formulaire. Il importe particulièrement de clarifier ceci, car l'augmentation du nombre d'électeurs est une priorité.

Byron Wells suggère la création d'un sous-comité qui se préoccuperait de l'augmentation de la participation aux élections, et Andrew Carpenter déclare que le sous-comité aux élections peut se charger de cette tâche.

En réponse à la question de Peter Reill, Lyn Roberts explique que, bien que ce soit à la VF d'organiser les élections, c'est la responsabilité de la SIEDS-APTI de s'assurer que le site internet, où les membres s'inscrivent pour voter, comprenne les cases nécessaires à cocher, tout en précisant que les électeurs qui ne font pas partie de l'Union Européenne peuvent sauter cette étape. Elle ajoute aussi qu'il est crucial que la conception du site puisse enregistrer correctement l'information fournie par les électeurs de l'Union Européenne et ceux qui n'en font pas partie lorsqu'ils s'inscrivent pour voter. Lise Andries dit que ceci a été pris en compte dans le nouveau répertoire et que deux cases à cocher ont été conçues dans les fiches individuelles des membres, l'une permettant de donner son consentement pour recevoir des informations en ligne de la Voltaire Foundation, et l'autre pour recevoir des informations en ligne, y compris à propos des élections, de la SIEDS.

Le Président suggère que la Commission pour la Communication travaille sur les questions concernant les élections au cours de l'année à venir, afin de faire une présentation sur ce point lors de la réunion du CE au Danemark en 2010.

Le Président remercie Andrew Carpenter pour l'organisation du Comité des Nominations et remercie également les candidats au CE.

### **10. Réunion du CE de la SIEDS, Kolding, Danemark 2010**

Søren Peter Hansen présente le programme de la Société Danoise pour la réunion du CE de 2010.

Elle aura lieu à Kolding (Jutland) à l'Université du Danemark Sud, du 25 août au 28 août 2010. Voici les éléments du programme:

- mercredi 25 août, réception le soir
- jeudi 26 août, réunion du CE
- vendredi 27 août, colloque
- samedi 28 août, excursions possibles dans les villes avoisinantes (Christianfield et Ribe)

Le thème du colloque sera 'La joie et le rire au dix-huitième siècle', et peut accueillir des contributions sur des sujets liés à la culture populaire, à la philosophie des Lumières, à la vie religieuse, au corps et aux « études de genres » ('gender studies').

Les délégués peuvent prendre l'avion soit directement pour Billund qui n'est pas loin, soit pour Copenhague et prendre le train pour Kolding (un trajet d'environ deux heures). Søren Peter Hansen insiste sur le fait que la vie au Danemark est chère. Il a réservé des chambres dans trois hôtels à différents prix. Une participation de €20 pourra s'avérer nécessaire pour l'excursion de samedi.

Le colloque sera annoncé sur le site internet de la SIEDS à l'automne 2009, et les propositions de contributions doivent être envoyées à Anne-Marie Mai avant le 1<sup>er</sup> mars 2010. Le programme et le calendrier du colloque seront annoncés le 1<sup>er</sup> mai 2010. L'Université du Danemark Sud publiera un choix de communications présentées au colloque dans le journal de l'université.

Le CE recevra plus d'information par voie électronique, mais il devra également consulter le site de la SIEDS pour ce qui a trait aux réservations pour l'hébergement et autres renseignements d'ordre pratique. Les membres du CE devront effectuer eux-mêmes les réservations pour l'hébergement et s'occuper du transport. Le programme de la Société Danoise sera affiché sur le site de la SIEDS.

## **11. Propositions concernant le Congrès International de 2015 de la SIEDS**

Lors de la réunion du CE de 2008 à Dublin, Wiep van Bunge avait présenté la possibilité que la Société Hollando-Belge puisse accueillir le congrès de la SIEDS en 2015, avec pour thème 'L'Ouverture des marchés: commerce et échanges au dix-huitième siècle'. Le CE avait accueilli avec enthousiasme cette proposition et avait vivement encouragé Wiep van Bunge à développer cette proposition.

Wiep van Bunge esquisse brièvement les points suivants:

- La Société Hollando-Belge est fort active et ses effectifs sont en augmentation. Elle comprend à l'heure actuelle 300 membres, organise un colloque chaque année, et publie trois numéros de son journal par année. Son dernier colloque, en janvier 2009, sur le thème 'Goût et distinction' a attiré 135 participants. Les membres de la Société Hollando-Belge donnent leur plein accord à l'idée d'accueillir le Congrès de 2015.
- Le Congrès aurait lieu à l'Université Erasmus de Rotterdam, fondée en 1973, où Wiep van Bunge est Doyen de la Faculté de Philosophie. L'Université compte 20.000 étudiants. Rotterdam au dix-huitième siècle était un port important, et aujourd'hui sa population est d'environ 600.000 habitants. C'est une ville facile d'accès pour les voyageurs, et elle possède trois grands musées. Le campus de l'Université est actuellement en cours de rénovation, et la fin des travaux est prévue pour 2013. Le Recteur de l'Université a confirmé dans une lettre son soutien au projet d'accueillir le Congrès, avec l'offre que l'hébergement des sessions du congrès à l'Université soit gratuit. La Société Hollando-Belge comprend un membre/ami qui travaille dans la planification d'événements, et il offrirait ses services d'organisateur gratuitement.
- Renate Zehninger demande jusqu'à quel point les membres de la Société Belge (en particulier ceux de langue française) seraient impliqués. Wiep van Bunge répond que la Société Hollando-Belge est ouverte à tous, mais que la majorité des membres sont Flamands.

Les membres du CE votent sur la proposition de tenir le Congrès de 2015 à Rotterdam, et la proposition est acceptée avec deux abstentions. La proposition sera présentée à l'Assemblée Générale en 2011 pour une approbation formelle.

## 12. Séminaires Jeunes Chercheurs

De brefs rapports sont faits sur les séminaires suivants:

- Séminaire 2008, Pardubice, République Tchèque

Le thème était 'Amitié, convivialité, hospitalité', et 16 jeunes chercheurs y ont assisté. L'organisatrice, Milena Lenderova, s'est montrée ravie du niveau de discussion et des débats auxquels le séminaire a donné lieu. Financièrement, la Société Tchèque a trouvé que les £2,800 de subvention de la SIEDS ne couvraient pas leurs coûts, et elle a eu besoin de £1,25 supplémentaires. Jean Mondot remercie Milena Lenderova d'avoir organisé le séminaire, et la planification de son budget dans des temps si difficiles financièrement.

- Séminaire 2009, Lisbonne et Sintra, Portugal

Le séminaire aura lieu en septembre 2009, sur le thème 'L'Europe et monde colonial au dix-huitième siècle'. Maria Helena Carvalho dos Santos en est l'organisatrice. Sur les 27 propositions reçues, 14 ont été acceptées (des Etats-Unis, du Canada, de la France, du Portugal, de la Suisse, la Turquie et autres pays).

- Séminaire 2010, Belfast, Royaume-Uni

Le thème sera 'Les Intermédiaires culturels au dix-huitième siècle', organisé par Simon Davies. Simon Davies est reconnaissant à la SIEDS d'avoir augmenté la subvention aux Séminaires Jeunes Chercheurs à £3,800, et il ajoute que l'Université de Belfast couvrira le coût des repas et de l'hébergement. Il remercie l'ASECS et la SFEDS d'avoir affiché sur leur site des informations sur le séminaire. La date limite de réception des candidatures est le 30 septembre 2009. Ceux qui seront sélectionnés en seront informés d'ici décembre 2009. Simon Davies demande l'aide de deux collègues du CE pour évaluer les propositions. Catriona Seth et Marc André Bernier offrent leurs services. Mark Ledbury demande à tous les organisateurs de séminaires de prendre des photographies de ceux qui assistent aux séminaires en sorte qu'ils puissent être affichés sur le site de la SIEDS.

- Séminaire 2011, Graz

Harald Heppner n'a pas encore eu le temps de commencer à organiser le séminaire, mais il va accepter l'aide et les conseils de Jean Mondot. Catriona Seth ajoute que, selon son expérience en tant que co-organisatrice du séminaire de Montpellier, il est souhaitable de commencer la planification au moins 18-24 mois à l'avance. Wolfgang Schmale dit qu'une réunion à ce sujet aura lieu la semaine prochaine, et que l'organisation débutera à partir de là.

Le Président note qu'il sera nécessaire d'avoir des propositions pour les futurs séminaires lors de la réunion du CE de 2010 au Danemark.

## 13. Commission pour la Communication

### (i) Site internet

Pascal Bastien annonce que le site internet de la SIEDS est à présent hébergé par l'Université Laval au Canada, mais que l'hébergement du site pourra facilement être transféré ailleurs à l'avenir si c'est nécessaire. La question du nom du domaine enregistré au nom de Robert McNamee sera revue.

Le nouvel Editeur de Contenu du site internet, Nelson Guilbert, présente le site de la SIEDS, qu'il met à jour chaque vendredi.

(a) techniquement, le site internet est compatible avec tous les logiciels de navigation

(b) visuellement, plusieurs conceptions ont été pris en considération et la conception actuelle a été choisie par Nelson Guilbert, Lise Andries et Marc André Bernier. Le contenu de la page d'accueil a été significativement restructuré, avec 'Nouvelles et Mises à jour' au centre,

‘Evénements’ à droite et information sur la SIEDS à gauche. Il y a beaucoup de nouveaux éléments dans le contenu, comprenant l’information sur les publications avec liens mettant en vedette les publications de la SIEDS, nouveau contenu concernant les activités de la SIEDS/Séminaires Jeunes Chercheurs, et un album photo de la réunion du CE à Dublin en 2008. Davantage de contenu serait fort bienvenu, et on demande aux sociétés de faire parvenir leur information soit à Lise Andries ([lise.andries@wanadoo.fr](mailto:lise.andries@wanadoo.fr)) soit à Pascal Bastien ([bastien.pascal@uqam.ca](mailto:bastien.pascal@uqam.ca)).

A propos de développements futurs, Nelson Guilbert explore la possibilité d’une fonction audio-visuelle (pour de courts clips vidéo). D’autres suggestions des membres du CE comprennent un journal en ligne pour la SIEDS, la publication de thèses récemment soutenues, et des liens avec la table des matières et résumés d’articles tirés de revues publiées par les sociétés nationales de la SIEDS.

Le Président remercie Nelson Guilbert pour tout son travail.

## **(ii) SIEDS-direct**

### **(a) aperçu**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, Pascal Bastien est la personne à contacter pour toutes questions concernant SIEDS-direct, et l’adresse ‘[admin@isecs.org](mailto:admin@isecs.org)’ fonctionnera d’ici peu.

Pascal Bastien présente les aspects clés de SIEDS-direct:

On peut faire une recherche sur les membres de la SIEDS en fonction de divers critères (nom, intérêts de recherche, société nationale). Il a été souligné que la case ‘recherche’ ne peut être utile que si les membres eux-mêmes complètent et mettent à jour l’information. Il y aura aussi la possibilité de sélectionner tous les membres d’une société nationale, et d’imprimer les pages. Ceci permettra aux sociétés nationales d’avoir leur propre répertoire ‘imprimé’.

**(b) Pascal Bastien donne un aperçu des étapes à suivre pour les mises à jour.**

- nouveaux membres

Pour créer une entrée nouvelle, les nouveaux membres doivent être membres d’une société nationale. Ils s’inscrivent à une société nationale à travers le répertoire, cochent les diverses cases prévues pour accepter ou non le courrier électronique de la SIEDS et de la Voltaire Foundation, et puis cliquent sur ‘s’inscrire’. Un courriel est alors envoyé à la société nationale où le nouveau membre s’inscrit, et celui-ci attend la réponse. Une fois que la société nationale a reçu le paiement de la cotisation, ils rendent le nouveau membre actif à travers le répertoire.

- membres existants

Les membres existants doivent utiliser leur adresse électronique et le mot de passe qui leur sera communiqué pour pouvoir mettre à jour leurs renseignements personnels. Il y a un bouton à cliquer en cas d’oubli du mot de passe.

- administrateurs

Les pages de membres individuels administrateurs comprennent une case additionnelle (qui n’est pas disponible pour les membres existants et les nouveaux membres) qui leur permet de suspendre les membres qui n’ont pas payé leur cotisation. Les administrateurs peuvent aussi modifier et mettre à jour le profil des membres.

Le Président remercie Pascal Bastien et Nelson Guilbert, et incite les sociétés et les membres à continuer à faire parvenir plus de contenu à Nelson pour le site internet, et à mettre à jour leurs profils sur SIEDS-direct. Le Président ajoute aussi qu’un vote pour accepter SIEDS-direct ou le site internet n’est pas nécessaire étant donné que ceci a été voté en acceptant le budget.

(iii) Des questions sur le site mis à jour et sur SIEDS-direct suivent, et Pascal Bastien ajoute que toute autre question doit lui être envoyée et qu'il répondra à ces questions ou les résoudra avec ses collègues techniciens.

- Catriona Seth pose la question de savoir ce qui se passe pour un membre qui appartient à deux sociétés.
- Alberto Postigliola demande qui a accès à SIEDS-direct, soulevant la question de savoir si le répertoire doit être accessible au public gratuitement. Tout le monde peut avoir accès à SIEDS-direct, mais pour apparaître dans le répertoire, il est nécessaire d'être membre de la SIEDS et de recevoir un mot de passe.
- Anne-Marie Mercier suggère une liste de mots clés pour la recherche en utilisant 'sujet de recherche/thème'.
- Wolfgang Schmale suggère d'afficher les annonces de prix sur le site de la SIEDS.
- Hans-Jürgen Lüsebrink demande comment contacter les sociétés.
- Raia Zaimova demande comment les membres peuvent savoir à qui s'adresser pour assistance. Il y aura un bouton 'contact' sur la page du répertoire.

Le Président conclut la discussion et demande aux membres du CE de faire parvenir par courriel les autres suggestions à Pascal Bastien et Nelson Guilbert.

Le Président et la Secrétaire Générale écriront un texte sur les changements apportés au répertoire que les sociétés nationales pourront faire parvenir à leurs membres.

#### **14. Questions diverses**

Motoichi Terada soulève la question du coût de la cotisation aux bases de données ECCO et EEBO, qui est particulièrement élevé pour les petites universités au budget restreint. Il demande si la SIEDS ne pourrait pas aider ces universités par des subventions, ou fournir d'autres moyens d'avoir accès à ces bases de données. Le Président répond que cette discussion doit se poursuivre par courriel.

La réunion se termine à 18h00.

Keith Baker, Président  
Lise Andries, Secrétaire Générale